

Urbanisme :

La révision du Plan Local d'Urbanisme pour Alba-la-Romaine

Où en est-on?

Le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD le 4 juillet 2018.

Par la suite, un projet a été présenté aux personnes publiques associées (État, Département, Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes, etc...).

Aujourd'hui, le dossier a été transmis à l'Autorité Environnementale de l'État qui doit décider si le P.L.U. est soumis ou pas à Évaluation Environnementale.

L'objectif reste un arrêt du projet en conseil municipal à la fin de l'année 2019.

Les grandes orientations et leur traduction

1. Préserver et valoriser les richesses environnementales, le patrimoine bâti et les paysages

La commune a choisi de restreindre les possibilités de construire dans le périmètre déterminé par l'atlas des zones inondables : toute nouvelle construction est interdite, seuls sont possibles les aménagements des constructions existantes.

Le PLU révisé ne programmera pas nouvelles extensions de l'urbanisation. A contrario, des espaces contribuant au mitage des hameaux sont reclassés en zone agricole ou naturelle.

2. Consolider le tissu bâti existant et permettre une reprise de la croissance démographique

Les deux principaux secteurs de développement d'Alba-la-Romaine sont La Grande Terre et Les Baumes. Le premier est déjà urbanisé pour les deux-tiers de sa superficie et il est légèrement réduit.

Dans le second, des procédures opérationnelles ont déjà été enclenchées.

Avec l'urbanisation des terrains encore disponible en zone U, on peut tabler sur une douzaine de constructions par an en moyenne. La population devrait ainsi atteindre 1500 habitants à moyen terme.

3. Accompagner les dynamiques communales, améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des habitants

Des emplacements réservés doivent permettre à la commune d'améliorer les liaisons.

Des terrains déjà situés en zone urbanisables vont permettre la création de nouveaux équipements.

La valorisation de la zone archéologique demeure une priorité.